

LE TRAIT D'UNION



É Chères Varennoises et Varennois,

D Alors que la situation épidémique connaît une embellie sur notre département, peu à peu les activités et animations reprennent et le monde associatif retrouve sa capacité à animer la commune.

I Ne crions cependant pas victoire trop vite et ne relâchons pas les bonnes attitudes pour ne pas voir une résurgence du virus et ses conséquences néfastes à notre bien-être au quotidien. C'est pour cela que la municipalité continue à imposer chaque fois que c'est justifié les mesures barrières et le contrôle du pass sanitaire, pour contribuer à un retour rapide à la normale.

O Depuis cet été, la commune est propriétaire de l'emblématique Maison des Frères et un beau projet va prendre forme pour valoriser ce magnifique bâtiment et en refaire un lieu de vie et de partage.

D'autres chantiers structurants se poursuivent (piscine, tennis, entrées de ville, friche Moreux) ou vont démarrer (maison de santé, centre bourg) sous le pilotage de la mairie ou de l'intercommunalité. Sans doute également verrons-nous prochainement avancer la cession de la base vie de l'ancien détachement Air. Soyez sûrs en tout cas que vos élus font le maximum pour obtenir enfin la jouissance de ce site et le valoriser avec tous les projets déjà réfléchis.

De nombreux mouvements sont intervenus ou vont survenir prochainement dans les équipes municipales. Nous souhaitons bon vent aux partants, en les remerciant du travail de qualité accompli et accueillons avec plaisir les nouveaux arrivants qui sauront rapidement prendre toute leur place dans leurs missions respectives.

Les élus, chacun à leur place, continuent à s'investir pleinement, ce que vous verrez dans les différentes présentations des adjoints.

Tous ensemble, élus et agents, nous avons au quotidien le même objectif : rendre notre commune toujours plus accueillante et attractive et lui donner toute la place qu'elle mérite.

Bonne lecture à tous et continuez à vous protéger.

Roger LITAUDON, Maire

PERSONNEL

Un départ important d'un cadre de la mairie de Varennes a eu lieu en cette fin août 2021.

En effet, **Valérie GOUBY**, directrice générale des services, a émis le souhait de quitter la collectivité pour se rapprocher géographiquement de son lieu de résidence. Ainsi, elle a repris les mêmes fonctions qu'elle occupait ici, mais dans une commune plus importante, celle de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), suite au départ de son prédécesseur.

Valérie est entrée dans la Fonction publique en 2001 comme secrétaire de mairie au Donjon. Elle a rejoint les effectifs de la commune de Varennes en 2009 où elle a occupé le poste de directrice adjointe pendant 8 ans sous la responsabilité de Céline GIANNINA, avant d'accéder en 2018 au poste de directrice générale des services en remplacement de Céline, partie au SICTOM Sud Allier.

Le départ de Valérie est forcément regretté car elle était la cheffe d'orchestre de tous les services de la mairie, tant administratifs que techniques. Rien n'échappait à sa vigilance de tous les instants, et nombre d'administrés, collègues ou élus lui ont su gré pour son aide précieuse au quotidien. Sa connaissance de tous les rouages tellement complexes de l'administration et de la législation a été le moteur de la mise en route des grands projets et investissements décidés par le maire et l'équipe municipale. Sans compter l'organisation des conseils municipaux, ainsi que les différents temps forts récurrents ou ponctuels. Plus récemment, les opérations de vaccination ont pu se dérouler dans des conditions optimales comme ont pu le constater les plus de 1200 personnes concernées ainsi que les professionnels de santé.

Le poste ne peut rester vacant trop longtemps pour la bonne marche des différents services de la mairie, c'est pourquoi de multiples entretiens de recrutement ont été faits. Des profils intéressants ont été rencontrés dans le cadre d'une approche nouvelle d'un organigramme conciliant l'expertise d'un(e) Directeur(trice) général(e) des services à celle d'un(e) Directeur (trice) général(e) adjoint(e). Ceci pour anticiper le futur départ en retraite de Jacky STONS, responsable des Services techniques de la ville, prévu pour le mois de novembre 2021. La nouvelle organisation, qui alliera efficacité, cohérence et proximité sera décrite en détail dans le prochain « Trait d'union ».

Des départs en retraite également, comme celui de **Bernadette LISTRAT**, dans l'équipe du portage des repas à domicile. Bernadette pourra désormais profiter de son temps après 27 années au service de la commune. Rachel GABARD est venue renforcer l'équipe dès le 16 août 2021 dans cette fonction aussi importante qu'est le service aux personnes, vecteur de lien social.

Egalement **Edith DAVID** qui a su alimenter en lecture tant de personnes à la Médiathèque !

Mais aussi **Dominique BOUCHET**, acteur incontournable dans l'équipe « peintres » du Centre technique municipal a pu, lui aussi, bénéficier de sa retraite dès le mois de mai dernier après 37 années de bons et loyaux services !

Merci à Bernadette, Edith et Dominique pour leur investissement personnel aussi important au cours de ces longues périodes !



Bernadette LISTRAT



Edith DAVID



Dominique BOUCHET

Parallèlement, de nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs :

Marine BUZIER, chef de projet « Petites villes de demain » puisque Varennes a reçu ce label. Marine a en charge les grandes études à venir, comme par exemple l'aménagement du futur centre-ville, la réhabilitation de la Maison des frères...

A la Médiathèque, **Mallaury BONNET** a été recrutée pour pallier l'absence temporaire de Corinne LACOUTURE.

Des mouvements de personnels ont eu lieu simultanément dans le service Espaces verts : **Valentin VILATTE** a demandé sa mutation pour le Département de l'Allier, et dans le même temps **Maxime BUISSON** et **Aurélien STEUFFE** sont venus renforcer les équipes. Avec en filigrane, le bien-être dans Varennes avec un cadre de vie agréable et soigné.

Bienvenue à Mallaury, Marine, Aurélien et Maxime ! Nous leur souhaitons une bonne intégration dans leurs services respectifs.



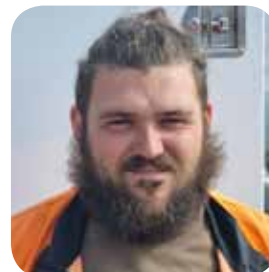
Marine BUZIER



Mallaury BONNET



Valentin VILATTE



Aurélien STEUFFE



Maxime BUISSON





La rentrée des classes 2021-2022 s'est passée le 2 septembre dans de bonnes conditions générales selon les trois directrices. Les effectifs sont les suivants :

42 enfants (plus un à venir en janvier) à l'école des Quatre Vents, 43 aux Deux Erables, et 183 à George Sand.

La municipalité de Varennes souhaite la bienvenue à **Florianne MORIN-GAILLARD**. Florianne était auparavant en poste à Montaigu-le-Blin et prend désormais la direction de l'école des Deux Erables en remplacement de **Mélanie JALLET**, mutée à Saint-Gérand-le-Puy.

A noter la présence de 18 enfants « allophones », c'est-à-dire dont le français n'est pas la langue originelle. Des petits, venus de plusieurs pays d'Europe ou bien plus lointains,

comme par exemple l'Afrique du Sud. Il est merveilleux de constater à quelle vitesse ces enfants progressent. Selon Guylaine GIRAUD, directrice des Quatre Vents, on ne distingue plus de différence de langue maternelle chez ces jeunes issus de différents pays du globe au bout des trois premières années d'école ! Vives félicitations aux enseignants et Atsem pour cette adaptabilité hors normes avec un but ultime : l'intégration des enfants !

La crainte de fermeture d'une classe maternelle s'est malheureusement vérifiée suite à une baisse sensible du nombre d'enfants (voir dernier Trait d'union). Mais la bonne nouvelle de la rentrée est que de multiples inscriptions se sont faites pendant les vacances, avec une accélération en août. Le fait que Varennes accueille ainsi de nouveaux parents de jeunes enfants a conduit l'Administration de l'Education nationale à revoir les effectifs des enseignants de certaines communes. Ainsi, Varennes compte désormais une classe de CE1/CE2 supplémentaire dont Mathilde WINCKLER a la charge. Elle occupe une des salles, à l'étage, entièrement remise à neuf par l'équipe des services techniques de la ville. Tous ces professionnels de haut niveau ont été chaleureusement remerciés par la directrice de l'école George Sand, Béatrice DUCHER, pour leur sens des multiples services rendus tout au long de l'année comme, par exemple, l'installation de nouveaux w.c à l'étage.



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI, INTERCOMMUNALITÉ, SPL

par François ATHAYNE, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :

chaque lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous

COMMERCES

Comme à chaque édition, il m'est agréable de vous informer des mouvements intervenus dans les commerces varennois.

Le salon de coiffure d'Isabelle 20 Rue Antoine FAYARD (Pour les plus anciens ex coiffure Robert BOURDUCHE) a rouvert. Il se nomme **Jad'Hair**. Dans un nouveau cadre très agréable **Anastasia CHARDONNET** vous accueille du lundi après-midi au samedi. Après 5 ans d'apprentissage CAP et Brevet obtenus et 4 ans salariée à Moulins, elle a décidé de s'installer. C'est avec plaisir que l'on voit une boutique reprendre vie.

Le **petit Casino**, Place du Tilleul est désormais tenu par **M. ABDOU Noureddine**. Il propose des horaires d'ouverture assez larges et offre la possibilité de livraison à domicile.

La **boucherie Tauveron** vient de changer de propriétaires. **M. et Mme Julien PATRIJEAN**, mariés, 3 enfants, ont depuis début septembre repris le commerce et vous proposent la continuité mais également différentes spécialités.

ÉCO CENTRE

Les effectifs s'étoffent avec l'arrivée d'un nouvel animateur au Fablab, **Nathan PERRIN** qui assure désormais l'animation en compagnie de **Mathieu DUPONT DE DICHENIN**.

Une conseillère numérique, **Véronique CHATARD**, a également intégré l'équipe avec pour mission l'aide des usagers pour la maîtrise de leurs équipements numériques (ordinateur, tablette, téléphone portable).

Les élèves de troisième Prépa métiers et de seconde Agora du lycée professionnel Val d'Allier de Varennes-sur-Allier sont venus visiter les entreprises Foresta Nova, GBA 3 bois, BAM menuiserie, Suez Organic dans le cadre de leur parcours pédagogique.

A noter également l'arrivée de 3 nouveaux locataires sur le site qui compte désormais 35 activités.

LOGEMENT

La commune a récemment acquis l'ancienne Maison des Frères maristes au prix de 750 000€ + 9 000€ (frais d'acquisition) + 8 121.9€ (prorata de taxe foncière). Un maître d'œuvre a été désigné par appel d'offre en vue de la transformation de l'aile droite en une vingtaine de logements pour personnes âgées non dépendantes. Le cabinet Darqué de Saint-Pourçain-sur-Sioule a été retenu avec une enveloppe de 113 354.38€ HT de budget prévisionnel auxquels il faut déjà ajouter le contrôle technique pour 6 560€ HT, le diagnostic amiante pour 880€ HT, la mission SPS pour 2 211.50€ HT. Le conseil municipal travaille actuellement sur ce projet piloté par Mesdames PERICHON et FAURE.

L'achat a pu être réalisé grâce à un généreux legs de 500 000 € reçu par la commune au décès de Madame Jeanne SAULNIER, la commune lui en est reconnaissante. Les frais d'acte pour celui-ci se sont élevés à 2 791.72 €.



Suite à un accident, des sépultures avaient été endommagées. La commune a procédé aux réparations où cela était juridiquement possible

Il est possible pour un concessionnaire de devoir effectuer le renouvellement de sa concession avant la date d'échéance : lorsqu'un défunt doit être inhumé dans une concession pendant les cinq dernières années avant l'échéance, la commune demande généralement que le renouvellement ait lieu avant l'inhumation.

Le renouvellement se fait ordinairement pour la même durée que la durée initiale de la concession.

Cependant, le concessionnaire peut demander la conversion de la concession pour une durée plus longue, et la commune peut proposer le renouvellement pour une durée inférieure à la durée initiale.

Enfin, le tarif est celui en vigueur pour la durée concernée au moment du renouvellement.

Rétrocession de concession avant l'échéance

On parle de rétrocession lorsque l'acquéreur souhaite revendre la parcelle sans qu'il n'y ait eu d'inhumation. La mairie peut très bien refuser cette demande. Si elle accepte, le prix est alors fixé en fonction du nombre d'années restantes.

Les héritiers ne peuvent légalement formuler une telle demande, qui viendrait alors à l'encontre de la volonté du fondateur de la sépulture. Ainsi, si le fondateur est décédé, ses héritiers sont tenus de respecter les contrats passés par leur auteur et la concession ne pourra pas être rétrocédée à la commune par ces derniers.

Sachez qu'il n'est pas possible de revendre une concession à un ami ou à un tiers intéressé. Les concessions sont considérées comme « hors commerce ».

RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le renouvellement d'une concession à échéance

La concession est cédée par la commune au concessionnaire pour une durée précise (trente ans, cinquante ans...). Lorsque cette durée est terminée, la concession est dite échue, mais peut être renouvelée.

Le concessionnaire (ou l'ayant droit) doit se rapprocher du cimetière ou de la mairie pour effectuer le renouvellement : ce n'est pas à la commune d'initier la démarche.

Ce renouvellement doit normalement être fait dans les deux années qui suivent l'échéance. Faute de quoi, la commune est en droit de reprendre la concession pour la céder à un nouveau concessionnaire, après en avoir fait exhumer les défunts.

Si ce délai de deux ans est expiré, il est encore possible de demander au Maire d'accepter le renouvellement de la concession échue, à la condition que la reprise de concession n'ait pas encore été effectuée par la commune. Le Maire n'a pas l'obligation d'accepter.

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

- Réfection de la salle d'arts martiaux.
- Réalisation au premier étage de l'Ecole Georges Sand d'un W.C et réhabilitation en peinture du couloir du même établissement situé au-dessus de l'Ecole maternelle des deux Erables.
- Remplacement de l'éclairage de la salle omnisports, par 31 luminaires « Leds ».
- Construction dans la cour de l'Ecole Georges Sand d'un abri destiné à entreposer le matériel de la garderie.
- Démolition de la terrasse de l'ancien bar « le Bourbonnais » et reprise du trottoir avec la pose de pavés autobloquants.



RÉCEPTION MATÉRIEL

Le 3 septembre 2021 les services techniques ont réceptionné en présence de Monsieur le Maire et le responsable de l'entreprise « MARCHADIER », un tracteur acheté auprès de cet établissement. L'ancien tracteur, mis en circulation en 2001, a été repris par cette même société.

Une tondeuse frontale a également été commandée auprès de l'entreprise « MARTEL MOTOCULTURE » de Varennes-sur-Allier.



STATIONNEMENT

Création d'emplacements pour le stationnement de poids lourds sur la partie goudronnée des anciens bâtiments de Beaupuy.



LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux concernant la construction de courts de tennis couverts, aux abords du complexe sportif de Mauregard, ont pris du retard, en partie à cause des intempéries et à des difficultés d'approvisionnement en matériaux et matériels (charpente et couverture).

Le SIVOM VAL D'ALLIER procède, avenue de Lyon, au renouvellement de la canalisation et des branchements d'eau potable dans le cadre de l'aménagement des entrées de ville. Ces travaux, débutés le 23 août 2021 pour une durée de 10 semaines, sont réalisés par l'entreprise « Allier T. P. ». Les travaux d'aménagement des entrées de ville du Fragne jusqu'aux

intersections formées par la route de Lyon, des Haies Basses et des Luteaux, débuteront à l'issue.

Concernant le site des « frères Maristes », la consultation pour choisir un maître d'œuvre afin de réaliser la réhabilitation de l'aile droite du bâtiment a été lancée le 11 juin. Le cabinet DARQUÉ de Saint-Pourçain-sur-Sioule a été retenu. Du fait des délais très courts imposés par le dispositif Fonds friche, le maître d'œuvre a présenté au mois de septembre l'avant-projet détaillé afin que les travaux puissent débuter dès le mois de décembre 2021.

VOIRIE

Suite à la mise en service du contournement de Varennes-sur-Allier et de la rétrocession de la route Nationale 7 dans la traversée de l'agglomération, la commune a récupéré la domanialité des routes départementales suivantes :

RD 74 et RD 21 : avenue de la gare - RD 21 : rue du 4 septembre et rue de l'Hôtel de ville - RD 105 : Square de Vouroux - RD 21 : place du champ de Mars - RD 75 route de Créchy.

Des travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise « COLAS » dans le cadre de la réhabilitation des rues du Moulin Vaque, des Haies basses, des chemins des Cailloux et des Andrivaux.



Chemin des Cailloux

REMERCIEMENTS

Le 12 juillet 2021 le Maire a reçu un courrier du M. le Maire de CHATILLON-EN-BAZOIS (58) pour le remercier du prêt de décorations à l'occasion du passage du Tour de France sur sa commune.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous annuel pour le forum des associations a eu lieu le vendredi 10 septembre dernier de 16H30 à 20H au marché couvert.

Si vous recherchez une ou plusieurs activités sportives, culturelles ou autres pour vous ou vos enfants en cette rentrée, c'était le bon endroit !

Une quarantaine d'associations varennoises étaient présentes avec des exposants de tous les univers : sport, jeunesse, santé, loisirs, patrimoine, culture, solidarité ou encore environnement.

Les représentants et bénévoles associatifs ont eu le plaisir d'accompagner tous les participants dans leurs recherches afin d'identifier les activités adaptées à leurs goûts et à chaque âge.

En raison du contexte sanitaire et pour assurer la santé et sécurité de tous, l'événement était, cette année, un peu différent :

- l'espace était accessible sur présentation du pass sanitaire à l'entrée
- le port du masque et la désinfection des mains étaient obligatoires
- les règles de distanciation physique étaient observées
- une restauration à emporter était proposée par l'Association Des Ecoles Varennoises et à consommer sur place sur les tables mises à disposition par la municipalité

Le verre de l'amitié a finalisé cette manifestation, tout en respectant les gestes barrière et de distanciation.

Je tiens au nom de la municipalité, à remercier, toutes les associations, les bénévoles, les parents, enfants, participants, l'ADEV pour la buvette, les services municipaux de la vie associative, les services techniques et les services administratifs. Merci à toutes et tous pour votre présence et votre implication qui ont conduit, une fois de plus, à la réussite de cette journée.



SAISON CULTURELLE

La population, dans son ensemble, est concernée par la vie culturelle, ce sont des moments de convivialité, de découverte et d'échange.

Pourtant il est regrettable que certains de nos concerts aient été boudés, prenons l'exemple des « **MIRABELLES KITCHEN** », Virginie LACOUR et Laurent DE CARVALHO ont chanté devant une poignée de spectateurs.

Quant à **MELANIE D'ISS**, malgré une salle peu remplie, elle a été extraordinaire de simplicité et d'amour dans les chansons qu'elle a interprétées, le public l'a bissée et s'est levé devant sa magnifique prestation.



Mélanie d'Iss

Pourquoi monter des spectacles, des animations, des loisirs si certains ne prennent pas le temps de s'y intéresser, venez et vous verrez que votre temps ne sera pas perdu, qu'il est agréable de participer, il y a de belles découvertes en perspective et l'offre culturelle est accessible à tous que ce soit financièrement ou culturellement, pour l'épanouissement de tous.

Nous vous préparons une année 2022 faite de magie, de musique, de danse et autres animations plus extraordinaires les unes que les autres, merci encore à tous ceux qui sont toujours présents et nous espérons que dans l'avenir vous serez encore plus nombreux.

A TRES BIENTOT DE VOUS COMPTER PARMIS NOUS.

On a recherché des événements culturels et de nombreuses animations pour la prochaine saison culturelle, dommage que vous n'y ayez pas participé parce que votre avis compte pour nous.

L'expression culturelle est l'essence même d'une ville, c'est pourquoi nous avons mis une boîte à idées devant la mairie, ce n'est pas une boîte réservée aux doléances ou aux critiques qu'elles soient constructives ou non. Cette boîte est uniquement dédiée à la culture, à l'animation et aux loisirs. Elle permet de recevoir vos idées sur les futurs projets artistiques et les événements festifs que vous souhaiteriez avoir dans votre commune. C'est une valeur ajoutée d'associer vos idées aux nôtres.

Le travail que nous pourrions effectuer avec vos idées et votre présence lors de réunions dédiées à cet effet nous permettraient de mettre en valeur les besoins des habitants en matière de culture. Le but est d'amener les personnes qui le désirent à participer à l'élaboration et au développement des prochains projets culturels.

N'hésitez pas, devenez actifs dans le développement de l'activité culturelle afin de créer une dynamique (laissez-nous vos coordonnées si vous le souhaitez pour qu'on puisse vous joindre).



Les Mirabelles Kitchen

PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS*

- Novembre - Décembre - Exposition « Noël », Médiathèque - Entrée Libre
- Le 24/11 à 14H30 - Atelier gravure (enfants) Pierre JOURDE - Médiathèque (sur réservation : 04 70 45 14 01)
- Du 1er au 24 décembre à 18h - Jeux du calendrier de l'Avent - Plusieurs lieux à deviner en ville
- Le 3/12 matin et après-midi - Spectacle de Noël offert aux écoles varennoises - Salle Max Favalelli
- Le 10/12 à 15H00 - Atelier gravure (adultes) Pierre JOURDE - Médiathèque (sur réservation : 04 70 45 14 01)

*Selon les conditions sanitaires en vigueur, le pass sanitaire pourrait être demandé

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu salle Max Favalelli, le **samedi 27 novembre à midi**.

Ce repas est offert aux Varennois âgés d'au moins 70 ans (nés en 1951).

Il est ouvert à leur conjoint ne remplissant pas les conditions moyennant que celui-ci s'acquitte du prix du repas fixé cette année à 28 euros (chèque à déposer en Mairie à l'inscription).

Les bénéficiaires de ce repas qui ne pourraient participer ont la possibilité de se faire livrer un colis.

Les inscriptions pour le repas ou le colis se faisaient au service accueil de la Mairie à partir du 11 octobre et jusqu'au 2 novembre midi.

Le carton d'invitation, remis aux inscrits pour le repas, est à présenter à l'entrée le 27 novembre.

En l'état actuel des règles sanitaires en vigueur, le pass sanitaire est obligatoire et sera contrôlé avant accès à la salle des fêtes.

L'orchestre Gil Orchestra animera cette année encore ce moment festif.

Le marché de Noël se tenant le même jour, les convives pourront clore cette après-midi convivial par une visite des chalets jusqu'à 20h.

Nous vous attendons nombreux.



AGENDA

NOVEMBRE				
Samedi 20	Assemblée Générale	10h30	Salle René Fallet	Amicale des Anciens de la base
Dimanche 21	Bourse aux vêtements	9h	Salle Max Favalelli	A.D.E.V.
Mercredi 24	Atelier gravure (pour enfants)	14h30	Médiathèque	Commune
26, 27, 28	Marché de Noël	La journée	Avenue Victor Hugo	Commune
Dimanche 28	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
DÉCEMBRE				
Du 1er au 24	Jeux du Calendrier de l'Avent	18h	A deviner	Commune
Vendredi 3	Spectacle de Noël pour les écoles	Matin/après-midi	Salle Max Favalelli	Commune
Dimanche 5	Cérémonie hommage aux morts Guerre Algérie	11h	Carré du Souvenir	Commune
Dimanche 5	Loto des écoles	14h	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Vendredi 10	Atelier gravure (pour adultes)	15h	Médiathèque	Commune
Samedi 11	Arbre de Noël	17h	Salle Max Favalelli	COS de la commune
Dimanche 12	Repas de Noël	12h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Mardi 14	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Vendredi 17	Repas de Noël	12h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Vendredi 31	Réveillon	19h30	Salle Max Favalelli	A.S.V. Foot
JANVIER				
Vendredi 7	Cérémonie des vœux	19h30	Salle Max Favalelli	Commune

INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DU NOUVEL ARRIVANT À VARENNES :

La Municipalité organise une réception pour les nouveaux arrivants le VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021, à 18H30, à l'Hôtel de Ville.

Les nouveaux varennois seront accueillis par le Maire et le Conseil Municipal.

Vous venez de vous installer à Varennes ? Inscrivez-vous ! Retournez ce coupon à :

Mairie de Varennes-sur-Allier 03150 Varennes-sur-Allier
Tél : 04 70 47 72 00 Email : standard@varennes-sur-allier.fr

Mme ou M.

Adresse 03150 Varennes-sur-Allier

Tél Mail

Date d'arrivée